

## Penser à l'aménagement du logement

À l'issue de l'enquête nationale Handicap-Santé (2008-2009), le ministère des Solidarités et de la Santé a financé cinq projets de recherche dont l'objectif était d'évaluer la pertinence des choix méthodologiques retenus dans l'enquête, d'éclairer les utilisateurs de l'enquête sur les précautions à prendre avant d'utiliser les données et de formuler des recommandations d'amélioration pour les futures enquêtes portant sur les mêmes thèmes. Ce projet s'intéresse au questionnement sur l'adaptation du logement.

Dans ce projet, les chercheurs sont allés à la rencontre des personnes dans leur environnement quotidien à domicile et les ont invitées à s'exprimer sur leur connaissance et leur utilisation des aides techniques ainsi que sur les conditions d'accessibilité et d'aménagement du logement. Les deux publics ciblés étaient ceux de l'enquête Handicap-Santé : les personnes âgées de 75 ans et plus et les aidants informels de 45 ans et plus. Les personnes rencontrées (Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais) couvraient une grande variété de situations : retraités ou actifs, logés en maison individuelle ou en habitat collectif, propriétaires de leur logement, locataires du parc privé ou du parc social, ruraux ou résidents en zone urbaine plus ou moins dense. Le rapport contient de nombreux témoignages individuels qui illustrent la réalité et la diversité des situations. Les entretiens ont permis de dresser une typologie de ces situations :

- la première ligne de fracture se révèle à travers l'autonomie de décision des personnes rencontrées, en termes de ressources, en revenus, en logement, mais aussi sur le plan relationnel et vis-à-vis de l'entourage (conjoint, fratrie, ascendants, voisinage...);
- le deuxième axe permet de distinguer les pratiques d'intervention et les comportements plus attentistes :
  - là où chacun conserve son autonomie de décision, certains ne se sentent pas concernés par les questions d'aménagement du logement lorsque d'autres sont déjà dans une dynamique d'intervention ou d'adaptation,
  - là où les choix sont plus contraints ou dépendants de l'entourage, certains adoptent une stratégie d'adaptation consistant à mettre en commun les moyens en logement à travers la cohabitation tandis que d'autres s'installent dans des solutions de compromis et d'attente.

Au final, ce travail pointe la limite d'une approche qui serait uniquement basée sur l'âge ou sur le handicap pour étudier la façon dont les personnes anticipent ou non leur avenir dans leur logement. Vivre et vieillir chez soi est le parcours de vie normal pour plus de 90 % des 75 ans et plus et même la moitié des centenaires. La place centrale des aides humaines est indéniable et les aides à la mobilité sont les dispositifs techniques les plus répandus. En revanche, des éléments de prévention du risque de chute (barres d'appui, mains courantes) bien que peu coûteux sont peu répandus (7 % des 75-84 ans, 14 % au-delà de 85 ans), mais surtout, la population exprime peu d'exigences en termes d'intervention complémentaire ou nouvelle.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2013).

## Pour plus d'information sur ce projet

- **Le rapport de recherche est consultable sur le site de la CNSA :**  
[https://www.cnsa.fr/documentation/078-renaut-rapport\\_final.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/078-renaut-rapport_final.pdf)
- RENAUT S., OGG, J., PETITE, S., *et al.* « Home environments and adaptations in the context of ageing ». *Ageing and Society*, volume 35, issue 06, July 2015, p. 1278-1303 (published online: 27 March 2014).
- RENAUT S. « Cadre de vie et logement où vieillir », in NOWIK L., THALINEAU A. (sous dir.). *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 167-186.
- RENAUT S., OGG J., PETITE S., *et al.* « L'aménagement du logement, son accessibilité et les aides techniques », *Les Carnets de Retraite et société*, 2013, p. 45-64.  
En savoir plus : <http://www.statistiques-recherches.cnav.fr/carnet-a-l-occasion-du-colloque-du-cor-18-novembre-2013.html>

## À propos du laboratoire

La direction Statistiques, prospective et recherche de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) est constituée de six départements :

- pôle « Production statistique nationale » ;
- pôle « Prévisions » ;
- pôle « Appui statistique à la branche retraite » ;
- pôle « Évaluation » ;
- unité « Recherche sur le vieillissement » (URV) ;
- service « Éditions scientifiques ».

Unité de recherche sur le vieillissement (URV) : le programme de l'URV s'organise autour des conditions de vie des plus de 50 ans et des nouvelles générations de retraités. Il s'agit des cohortes nombreuses nées après la guerre qui vont contribuer à modifier sensiblement l'horizon du marché de l'emploi, de la retraite et du grand âge et à produire ainsi d'importantes transformations sociales. Elles sont porteuses d'attentes et de comportements nouveaux, tandis que des contraintes externes peuvent se répercuter sur tous les aspects de la vie professionnelle et familiale, avant ou après la retraite.

Sylvie Renaut, économiste et sociologue de formation, est chercheur dans l'unité de recherche sur le vieillissement (URV). Ses recherches, qui associent les méthodes quantitatives et qualitatives, croisent les trois axes du programme de recherche de l'URV : trajectoires individuelles en fin de carrière et passage à la retraite ; mode de vie et conditions du vieillissement en logement ordinaire ; santé, handicap et soutien familial au grand âge. Elle participe au comité de rédaction de *Retraite et Société*.

## Contact

Sylvie Renaut  
[sylvie.renaut@cnav.fr](mailto:sylvie.renaut@cnav.fr)

Référence du projet n° 078  
Appel à projets 2009 – Post-enquêtes qualitatives sur le handicap, la santé et les aidants informels (DREES-Ministère des Affaires sociales et de la Santé).  
Titre : *L'aménagement du logement, son accessibilité et les aides techniques dans l'enquête Handicap-Santé* (S. Renaut).